

Un éclairage public optimisé

Plusieurs quartiers de la commune vont être équipés d'un éclairage public LED basse consommation. Reconnaisable à sa couleur blanche, sa lumière est plus douce et consomme moins d'énergie. Deux phases de travaux sont actuellement en cours.



Le maire, Jean-Louis Masson, accompagné de Franck Chouquet, adjoint à l'urbanisme et Florian Jonet, conseiller municipal, sont allés constater l'évolution des travaux, mi-octobre

Poursuite du programme de modernisation de l'éclairage public

De nouveaux lampadaires vont être installés, avec pour particularité une diffusion de la lumière concentrée vers le bas. Ils sont équipés d'ampoules LED (ou lampe à diode électroluminescente). Les secteurs concernés sont : rues du nouveau pigeonnier, Henri Matisse, Paul Gauguin, Yvette Jacobs Ortega, Sully, allée Claude Monnet, boulevard Pierre Loti, avenues Abel Gance, Charles Sandro, commandant Houot, Joseph Bara et rond-point d'Indochine.

Coût : 400 000 € HT - Livraison des travaux : février 2021

Campagne de relampage

Le parc d'ampoules traditionnelles va être remplacé par des ampoules LED. Ces travaux mobilisent une équipe en journée et 2 équipes en soirée. 700 points lumineux seront modifiés, ou réparés selon les besoins : de la vieille ville jusqu'au quartier de sainte Marguerite et de la vieille ville en direction de La Farlède.

Coût : 300 000 € HT

Livraison des travaux : décembre 2020



Jean-Louis Masson, maire :

"Les avantages des équipements à LED sont nombreux : une très longue durée de vie pouvant aller jusqu'à 30 000 heures (contre 1 000 pour l'éclairage classique), une consommation 6 fois moins élevée et une résistance plus grande aux intempéries. Cet investissement permettra à terme des économies sur les coûts de fonctionnement de la commune."

Toujours avec vous

La mairie s'est adaptée au reconfinement et reste au service de la population. Elle s'est ainsi organisée pour répondre au mieux aux besoins des Gardéens et assurer ses missions de service public.

> Vie quotidienne

L'ensemble des parcs et jardins de la ville restent ouverts. De même pour l'Espace Nature Départemental du Plan. Il n'est toutefois possible de s'y rendre que s'ils se situent dans un rayon de 1km autour de son domicile et dans le cadre des sorties quotidiennes d'une heure maximum. Excepté pour les sportifs professionnels, de haut-niveau et les scolaires, les équipements sportifs sont fermés au public.

Le cimetière est accessible au public.

> Services administratifs

Le service population vous reçoit toujours sur rendez-vous pour vos démarches. Les mariages civils sont maintenus avec une jauge limitée à 6 personnes, mariés compris.

Accueils généraux : L'accueil de l'Hôtel de Ville est assuré, avec toutes les précautions requises. Des attestations papier sont disponibles pour les personnes ne disposant pas d'imprimante.

> Solidarité et services sociaux

L'accueil du Centre Communal d'Action Sociale est ouvert aux horaires habituels, de même que la Maison des Seniors et des Familles. Quelle que soit votre situation personnelle et familiale, vous pouvez échanger avec un professionnel bienveillant et à votre écoute. L'accompagnement des personnes âgées est assuré avec notamment la continuité du portage de repas à domicile.

Les Maisons des Initiatives Sociales de la Beaussière et de la Planquette sont présentes pour vous. N'hésitez pas à leur téléphoner et selon votre besoin elles vous redirigeront.



Les permanences avec rendez-vous sont maintenues ainsi que l'activité aide aux devoirs des enfants. 04 94 08 98 90 / 04 98 01 15 95.

> Vie associative

L'activité associative se trouve mise à l'arrêt temporairement. Les associations peuvent tout de même continuer à venir chercher aide et conseils auprès de la Maison des associations et également récupérer leur courrier.



> La culture à distance

Le cinéma théâtre Le Rocher est fermé jusqu'au 1^{er} décembre, de même que la Galerie G. Le service culturel a à cœur de vous faire partager des moments de culture à travers leur page Facebook.

> Le drive de la Médiathèque

A été relancé, il fut mis en place lors du premier confinement et a donc été

réactivé puisque l'accès à la médiathèque n'est plus possible.

Infos ville-lagarde.fr

> Petite enfance

Tous les établissements d'accueil maintiennent leur activité avec une sécurité sanitaire renforcée. La ludothèque est fermée. Toutefois, les professionnels de ce service continuent d'intervenir auprès des enfants, et par alternance, dans chaque structure.

L'équipe de La Maison de la petite enfance est disponible **par téléphone 04 98 01 15 99 ou par mail petite.enfance@ville-lagarde.fr**

> Services techniques

L'ensemble des services techniques fonctionnent normalement : propreté, espaces verts, enlèvement des ordures ménagères et du tri (calendrier disponible sur ville-lagarde.fr). La déchetterie est

ouverte aux horaires habituels et le ramassage des encombrants est assuré sur rendez-vous au 04 98 01 15 13, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

> Grand âge

Afin de garder le lien avec nos aînés tout en les protégeant, les visites des familles sont encadrées.

Résidence autonomie Marie Curie

Visite limitée à 2 personnes, uniquement dans le studio du résident, dans le respect d'un protocole strict avec notamment :
enregistrement dans le registre des entrées, attestation sur l'honneur à compléter, port du masque obligatoire, gestes barrières et distanciations physiques (thermomètre frontal et borne de solution hydroalcoolique à disposition à l'entrée).



Ehpad Le Mas des Senés

Visite limitée à 2 personnes et à 1h, uniquement dans un espace dédié, sur rendez-vous du lundi au dimanche 14h-18h, dans le respect d'un protocole strict avec notamment : circuit délimité, enregistrement dans le registre des entrées, port du masque chirurgical obligatoire, gestes barrières et distanciations physiques, prise de température, aucun contact physique et échange d'objets ou de denrées. Les visites en chambre concernent les résidents en raison de leur état de santé avec un protocole spécifique.

> Ecoles

Le protocole sanitaire rigoureux appliqué dans les 12 écoles (maternelles et élémentaires) depuis septembre se voit renforcé, *pour rappel :*

Hygiène et sécurité

- Application et pédagogie des gestes barrières pour tous, port du masque pour tous les personnels, intervenants et écoliers du CP au CM2.
- Locaux et mobilier scolaire désinfectés tous les jours.
- Nettoyage désinfectant des surfaces "contact" réalisé plusieurs fois par jour, pendant le nettoyage des locaux, pendant la pause méridienne et en journée. Des agents sont positionnés les après-midi en renfort.
- Tables de restauration nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Sanitaires nettoyés 4 à 6 fois/jour.
- Matériel désinfecté après chaque utilisation.

La plupart des écoles sont équipées de machines d'eau ozonée pour nettoyer et désinfecter les locaux et les surfaces, avec une efficacité conciliant santé et respect de l'environnement.

Périscolaire

- Les activités de la pause méridienne fonctionnent par groupes et par service, avec libre accès selon les possibilités d'accueil, et dans le respect de la réglementation pour le taux d'encadrement.
- Les équipes fonctionnent par groupes et par niveaux.
- Les parents n'étant pas autorisés à rentrer dans l'école (plan vigipirate renforcé), l'accueil se fait donc au portail.

> Centres de loisirs

- Le mercredi, les enfants sont accueillis au centre de loisirs Henri Wallon avec les mêmes consignes qu'à l'école et au périscolaire.

Le service éducation/loisirs est joignable au 04 94 08 98 67/74/50. inscriptions.scolaires@ville-lagarde.fr. Pour vos démarches (réservation, paiement, modification...) vous pouvez les réaliser via votre espace citoyens sur le site officiel ville-lagarde.fr

> Commerces de proximité

- Le marché se tient tous les mardis, vendredis et samedis matins en centre-ville.
- Les commerces de premières nécessités sont ouverts.
- Certains commerçants ont mis en place un service de commande et de retrait ainsi que de la livraison à domicile.

Retrouvez la liste en ligne sur ville-lagarde.fr.

Cantine

- La cantine fonctionne avec deux services.
- Les enfants déjeunent uniquement avec des camarades de classe, et les classes sont regroupées en îlots séparés avec la distanciation nécessaire.



Informations municipales

Permanences de M. le maire

Permanences les 1^{er} et 3^e vendredis du mois à partir de 9h à la Maison des associations.

Service solidarité 3^e âge

La Municipalité offre un colis de Noël aux seniors Gardéens, âgés de 70 ans révolus au 31/12/20. Les inscriptions se font en déposant la photocopie d'une pièce d'identité (2 pour les couples), justificatif de domicile récent, jusqu'au 4/12 inclus, au service Solidarité 3^e Age 04 94 08 98 83 Maison des Seniors et des Familles ou envoi des documents par mail : Service-Troisieme_Age@ville-lagarde.fr. Infos : 04 94 08 98 83.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt PACA

Détection de symptômes des jaunisses de la vigne ont démarré fin août. Si votre secteur ne fait pas l'objet de la prospection, vous pouvez quand même signaler tout symptôme suspect à la DRAAF-SRAL : sral.draaf-paca@agriculture.gouv.fr ou au 04 90 81 11 00 / ou à la FREDON PACA : sylvain.bernard@fredon-paca.fr ou nathalie.vanherle@fredon-paca.fr ou par téléphone au 04 90 27 26 79.

INSEE

réalise une enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité auprès d'un échantillon de logements sur l'ensemble du territoire. Les ménages seront interrogés par un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. La participation à l'enquête est obligatoire. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles.

Recensement militaire des jeunes gens nés en oct/nov/dec 2004

Vous devez vous présenter en mairie pour vous faire recenser entre la date de votre anniversaire et la fin du 3^e mois suivant soit avant le 31/12. Les personnes devant françaises entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser au cours du mois où est intervenue la décision ou la notification et la fin du mois suivant. 04 94 08 98 18.

Appel à candidature Thém'Art #9

Le thème imposé aux plasticiens est "Providence". Date limite : samedi 28 novembre. Dossier à retourner au service culture. Grand Prix Thém'Art : exposition personnelle à la Galerie G et une dotation de 1500€. Exposition des sélectionnés en février 2021. Bulletin d'inscription sur ville-lagarde.fr. Infos : lagalerieg@ville-lagarde.fr

Ecrivain public

Permanences gratuites, uniquement sur rendez-vous au 04 94 08 99 86.

Informations associatives

Restos Du Cœur - Campagne d'hiver 2020/2021

Mardi 24 novembre de la campagne d'hiver 2020/2021, début de distribution des produits alimentaires. Les personnes intéressées doivent au préalable se faire inscrire sur place après rendez-vous. Inscriptions les mardis et jeudis, place A. Barthélémy - 04 94 08 30 42.

Century 21

L'agence organise une collecte de jouets au profit des "Restos du Cœur". Les habitants qui le désirent peuvent déposer dans l'agence des jouets. Merci de privilégier des jouets à surface lisse, qui puissent être facilement désinfectés. Après 10 jours d'isolement, ils seront remis à l'association partenaire qui se chargera de les distribuer aux enfants au moment de Noël. 19 Rue des Violettes - lerocher@century21.fr

Appel à candidature pour être membre de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

L'article 1650 du code général des impôts prévoit l'institution dans chaque commune d'une CCID. Cette instance est chargée, généralement au cours d'une seule réunion annuelle, d'évaluer et de réajuster si nécessaire, les valeurs des bases servant au calcul de la taxe sur le foncier bâti et non bâti.



Après l'installation d'un nouveau Conseil municipal il est nécessaire de procéder au renouvellement des membres. La CCID a un rôle essentiellement consultatif.

Qui peut en faire partie ?

- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne,
- être âgé de 18 ans au moins,
- jouir de ses droits civils,
- être inscrits à l'un des rôles des impôts directs locaux dans la commune,
- être familiarisé avec les circonstances locales et posséder des connaissances

suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

L'engagement se fait sur la durée d'un mandat (6 ans).

Sur la base des candidatures reçues, le Conseil municipal définira une liste de 32 noms qui seront proposés à la direction des finances publiques qui n'en retiendra que 16 (8 titulaires et 8 suppléants). La durée du mandat des membres de la commission est identique à la durée du mandat du conseil municipal, soit 6 ans.

Si vous souhaitez en faire partie, vous avez jusqu'au 11 décembre pour adresser votre candidature à : service.financier@ville-lagarde.fr

		Mangez équilibré ! >16 au 20/11		manger bouger PROGRAMME NATIONAL NUTRITION ET SANTE	
		restaurants scolaires - centres de loisirs			
lundi	salade verte / *parmentier de canard / *camembert bio compote de fruits	P 26 g L 28 g G 91 g AE 720 kcal Ca 230 mg	beignet de crevettes carottes haricots plats et olives / fromage blanc et ananas	menu du soir	
	menu végétarien : *radis beurre raviolis au fromage *sauce crème et emmental râpé / actimel fruit	P 22 g L 26 g G 98 g AE 718 kcal Ca 270 mg			
mardi	salade iceberg croûton et sauce César / *gigot d'agneau / pâtes *yaourt vanille bio / *madeleine bio	P 27 g L 27 g G 93 g AE 723 kcal Ca 150 mg	potage perles du japon endives au jambon gratinées fruit	pour le	
mercredi	salade de pousses d'épinards / palette de porc / petits pois carottes / chaussee aux moines ananas chantilly	P 26 g L 28 g G 88 g AE 708 kcal Ca 150 mg	brocolis vinaigrette épeautre sauté aux poivrons yaourt		
jeudi	pâté de campagne blanquette de poisson / pommes vapeur / pointe de brie / fruit	P 29 g L 27 g G 88 g AE 711 kcal Ca 150 mg	potage de potimarron et châtaigne tarte champignons mousse chocolat	suggestions	
vendredi					

Informations données pour un enfant de primaire qui mange la totalité du repas avec portion de pain et sans se resservir. P : protides / L : lipides / G : glucides / AE : apport énergétique / Ca : calcium

N° Utiles

Plateforme des pharmacies de garde : 3237
0,34€ TTC/min - accessible 24h/24h

Infirmier de garde : 06 22 40 43 75

Mme Lhomme, du 21 au 27 novembre
Les Pensées bât E, 272 La planquette

Mairie : 04 94 08 98 00
Mairie annexe Ste Marguerite : 04 94 48 85 76
Maison du Tourisme : 04 94 08 99 78
Allo Mairie : 0800 50 59 92
Encombrants et déchetterie : 04 94 14 04 92

Numéros d'urgence :
SAMU : 15 / Pompiers : 18 / Police : 17
SOS médecins : 04 94 14 33 33
Urgence en mer : 196
Urgence dentaire : 08 92 56 67 66
Police nationale : 04 94 75 88 88
Police municipale : 04 94 08 98 20
GDF dépannage sécurité : 04 94 41 41 00
EDF dépannage sécurité : 08 10 333 083
Urgence eau assainissement : appeler la mairie au 04 94 08 98 00